

Communiqué de presse

6 février 2020

**Sylviane Giampino, Présidente du Conseil de l'Enfance du HCFEA,
concernant l'utilisation de son interview dans l'émission
Pièces à conviction « Qui va garder mon enfant ? Enquête derrière les murs des
crèches privées »
France 3, 5 février 2020**

En ma qualité de spécialiste de la petite enfance et de présidente du Conseil de l'Enfance du HCFEA, je déplore le changement de ligne éditoriale au montage de l'émission Pièces à conviction sur les crèches pour laquelle j'ai été interviewée. Je tiens à repreciser les éléments suivants.

Lors des réunions de cadrage, il n'a jamais été fait mention d'un documentaire ciblant les crèches privées.

J'ai accepté de contribuer sur la base des travaux publiés, portant sur l'amélioration de la qualité des modes d'accueil, réalisés depuis 2016 par le HCFEA et moi-même. Aucun de ces rapports n'oppose le secteur privé et le secteur public. L'ensemble vise à l'amélioration des conditions d'accueil au profit du développement des enfants et des besoins des familles.

Si des dysfonctionnements méritent d'être interrogés, précisons qu'il s'en trouve dans tout type de structure.

Enfin, la plupart des crèches accueillent les enfants et leurs familles avec professionnalisme et soin, et ceci qu'elles soient gérées par le service public, l'associatif ou des entreprises.

Je récuse donc une éventuelle utilisation de mes propos ou des rapports des Conseils du HCFEA qui stigmatiserait un type de structure, une catégorie de professionnels, de famille, ou d'institutions.

Sylviane Giampino

Vice-présidente du HCFEA et présidente du Conseil de l'Enfance du HCFEA